

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DURABLE

## REVISION ALLEGEE N°1

### DOSSIER PROJET

Procédure	Prescription	Arrêt	Approbation	Contrôle de légalité
Élaboration du PLUi	27 mai 2010	6 décembre 2012	11 juillet 2013	
Modification simplifiée n°1 du PLUi (MS2)		/	13 novembre 2014	
Modification simplifiée n°2 du PLUi (MS2)	13 juin 2014	/	18 décembre 2014	
Modification simplifiée n°3 du PLUi (MS3)	11 septembre 2014	/	18 décembre 2014	
Modification simplifiée n°4 du PLUi (MS4)	24 septembre 2015	/	17 décembre 2015	
Modification simplifiée n°6 du PLUi (MS6)	14 octobre 2015	/	17 décembre 2015	
Mise en compatibilité du PLUi (MEC1)			17 décembre 2015	
Modification simplifiée n°7 du PLUi (MS7)	9 février 2016	/	7 juillet 2016	
Modification n°1 du PLUi (M1)		/	7 juillet 2016	
Modification n°2 du PLUi (M2)		/	7 juillet 2016	
Révision générale du PLUi	26 septembre 2013	6 octobre 2016	22 juin 2017	
Modification simplifiée n°8 du PLUi (MS8)	8 décembre 2017	/	12 avril 2018	
Révision allégée n°1 du PLUi (RA1)	7 décembre 2017	28 juin 2018		

Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-président en charge de l'urbanisme, de l'Aménagement de l'espace et de l'Administration du droit des sols

**Christian DEZALOS**



créham

bkm



AGGLOMÉRATION  
**AGEN**

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DURABLE

## LISTE DES PIÈCES

0. Procédure

1. Rapport de Présentation

Pièces modifiées du dossier de PLUi

(extraits des secteurs concernés par la révision allégée) :

3.1 OAP sectorielles

3.2 OAP en matière d'habitat

5.1 Documents Graphiques du règlement

5.2 Liste des Emplacements réservés